



ÉTUDES CONSEIL



CHIFFRES CLES

LE FINANCEMENT PUBLIC DU SPORT PROFESSIONNEL

2019-20

SEPTEMBRE 2021



**Patrick
APPERE**

Président de l'ANDES

Un club sportif professionnel est une opportunité pour une collectivité en termes d'animation et de rayonnement pour son territoire.

Toutefois, au regard d'une exigence financière accrue de l'environnement dans lequel les clubs évoluent d'une part, et d'une interrogation légitime de la population sur l'utilisation de l'argent public d'autre part, il est indispensable que les collectivités locales, qui restent un partenaire majeur du sport professionnel, réfléchissent avec vigilance leurs relations avec leur(s) club(s).

En tant que représentante des collectivités locales, il est du rôle de l'ANDES de pouvoir vous apporter les éclairages nécessaires pour vous accompagner au mieux dans vos relations avec vos clubs et par extension avec les interlocuteurs des ligues professionnelles.

C'est à ce titre que l'ANDES réalise depuis plusieurs années, dans le cadre de sa commission Sport Professionnel, une étude sur l'accompagnement des collectivités locales auprès de leur(s) club(s) sportif(s)

professionnel(s), s'intéressant notamment aux montants des subventions, des achats de prestations de services et des redevances domaniales.

Cette année, pour renforcer ses données et son analyse qualitative, l'ANDES a souhaité s'appuyer sur le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, expert reconnu dans son domaine, que je remercie sincèrement pour leur collaboration.

J'en profite également pour remercier l'ensemble des membres de la commission sport professionnel qui veille chaque année à alimenter les réflexions par de nombreux échanges et diverses productions.

L'objectif de cette étude est donc de vous proposer un véritable outil d'aide à la décision afin de vous permettre de situer vos clubs dans les divisions et de pouvoir comparer vos niveaux d'engagement par rapport aux autres collectivités.

Ainsi, je vous souhaite une bonne lecture et apprécier ce document ressources avec toutes les informations utiles à votre réflexion.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ANDES produit depuis plusieurs années des données sur le financement public du sport professionnel dans le cadre de sa commission "Sport professionnel".

Ce travail vise à

- **recueillir des données** auprès des collectivités membres du réseau ANDES ;
- **fournir des éléments de compréhension** sur les différents soutiens publics des clubs professionnels et de haut-niveau ;
- **accompagner les collectivités** dans leurs réflexions autour du sport professionnel.

Ainsi, les collectivités ont été invitées à partager leurs informations sur les budgets des clubs, leurs soutiens financiers aux clubs ainsi que les conditions d'utilisation des équipements sportifs par les clubs.

Ce document présente des éléments sur les clubs professionnels féminins et masculins des trois premiers niveaux de championnats des sports collectifs suivants : **Basket Ball, Football, Handball, Hockey sur glace, Rugby et Volley Ball.**

CETTE ETUDE VISE A

Apporter des éléments d'informations sur :

1. la place du soutien financier des collectivités dans le budget des clubs selon les sports et les niveaux de compétition ;
2. les conditions d'utilisation des équipements par les clubs selon les types d'équipements ;
3. les caractéristiques des soutiens publics aux clubs selon les territoires régionaux ;
4. les caractéristiques des soutiens publics aux clubs selon les types de collectivités.

METHODOLOGIE

L'ensemble des données présentes dans cette étude a été collecté dans le cadre d'une enquête réalisée auprès des collectivités du réseau ANDES au mois de janvier 2021. Ces données concernent la saison sportive 2019-20.

Suite à l'envoi d'un questionnaire en ligne, nous avons pu disposer de 142 réponses utilisables de 135 clubs différents, issues de 72 collectivités différentes.

Plusieurs collectivités ont répondu à l'enquête pour le même club. Ces derniers ont dès lors été neutralisés dans l'analyse de certaines parties pour ne pas les compter deux fois.

Les données présentées dans l'étude sont représentatives des réponses transmises par les collectivités. Ces données ne peuvent être considérées comme représentatives par sport ni par territoire puisqu'elles n'ont fait l'objet d'aucun redressement statistique pour tenir compte de la population globale de chaque segment analysé d'une part. D'autre part, le nombre de réponses était parfois insuffisant pour être considéré comme représentatif.

Chaque page présente de façon claire le nombre de clubs, de collectivités et le taux de réponse par rapport à la population globale du segment analysé.

Il est possible de consulter dans la partie Annexes du document les principales données qui ont été fournies par les collectivités qui ont répondu à l'enquête.

		PANEL			
			1er D	2e D	3e D
	H	26	11	6	9
	F	9	5	3	1
	H	19	10	6	3
	F	3	2	1	
	H	19	8	7	4
	F	6	2	2	2
	H	9	3	4	2
	F				
	H	17	4	6	7
	F	4	3	1	
	H	9	3	2	4
	F	14	7	6	1

CHIFFRES-CLÉS

sur la base des réponses de l'enquête

Subventions

89%

Part de clubs soutenus

98% des associations

81% des sociétés sportives

313 300 €

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club

214 000 € pour les associations

414 000 € pour les sociétés sportives

En bref ...

- Le football masculin est la discipline avec le plus faible taux de clubs subventionnés (63%).
- Le handball masculin est la discipline la plus subventionnée avec en moyenne 486 000 € par club.
- Tous les clubs féminins de l'enquête sont subventionnés et les clubs de basket féminin perçoivent la subvention moyenne la plus élevée avec 329 000 €.

Redevance

20 €

Coût moyen de la redevance par place

201 500 €

Montant moyen de la redevance par équipement

16 400 € pour les associations

226 500 € pour les sociétés sportives

1,5 %

Poids de la redevance dans le budget du club

En bref ...

- Le football masculin est la discipline qui paie la redevance la plus importante avec 588 000 € en moyenne.
- En moyenne, les clubs féminins paient 22 500€ contre 222 000€ pour les clubs masculins.
- Les redevances pour les salles (62 700€) sont en moyenne 6 fois inférieures à celles des stades (370 000€).

Achats de prestations

52 %

Part de clubs soutenus

8% des associations

43% des sociétés sportives

228 000 €

Montant moyen des achats d'une collectivité pour un club

63 000 € pour les associations

245 000 € pour les sociétés sportives

En bref ...

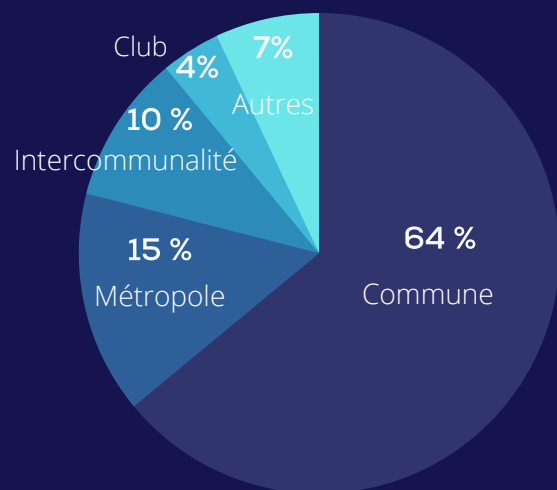
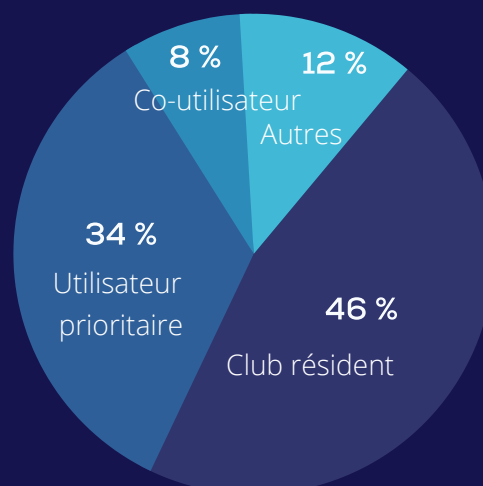
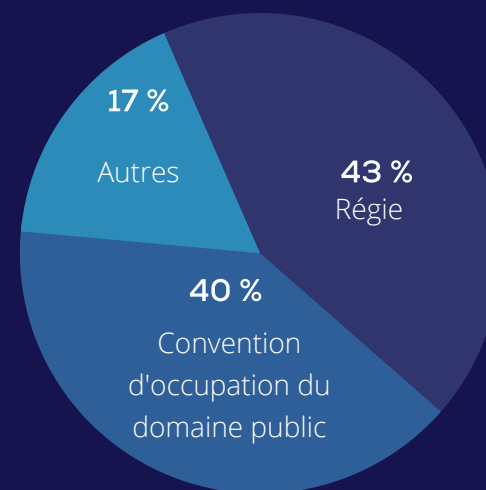
- 94% des métropoles réalisent des achats de prestation contre seulement 43% des communes.
- 59% des clubs masculins bénéficient d'achat de prestations pour 250 000 € en moyenne. Le football masculin est la discipline qui dispose du montant moyen le plus élevé avec 377 000 €.
- Seul 29% des clubs féminins bénéficient d'achat de prestations pour une moyenne de 62 000€.

CHIFFRES-CLÉS

sur la base des réponses de l'enquête

En bref ...

- 86% des grands stades sont occupés par des clubs résidents, et 59% sont exploités par une convention d'occupation.
- 76% des équipements exploités en régie sont des salles.
- 60% des clubs évoluant en 1ère division sont des clubs résidents, 41% des clubs de 2ème division sont des utilisateurs prioritaires.

Propriétaire de
l'équipementStatut du club vis-à-vis de
l'équipementMode d'exploitation de
l'équipement

SOMMAIRE

01

SPORTS

- p. 10**
BASKET BALL
- p. 12**
FOOTBALL
- p. 13**
HANDBALL
- p. 14**
HOCKEY SUR GLACE
- p. 15**
RUGBY
- p. 16**
VOLLEY BALL

02

EQUIPEMENTS

- p. 21**
STADES
- p. 23**
SALLES
- p. 26**
PATINOIRES

03

REGIONS

- p. 28**
AUVERGNE - RHONE ALPES
- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- BRETAGNE
- GRAND EST
- HAUT DE FRANCE
- NOUVELLE AQUITAINE
- OCCITANIE
- PAYS DE LOIRE

04

COLLECTIVITES

- p. 41**
COMMUNES
- p. 42**
INTERCOMMUNALITES - Grandes villes
- p. 43**
INTERCOMMUNALITES - Métropoles



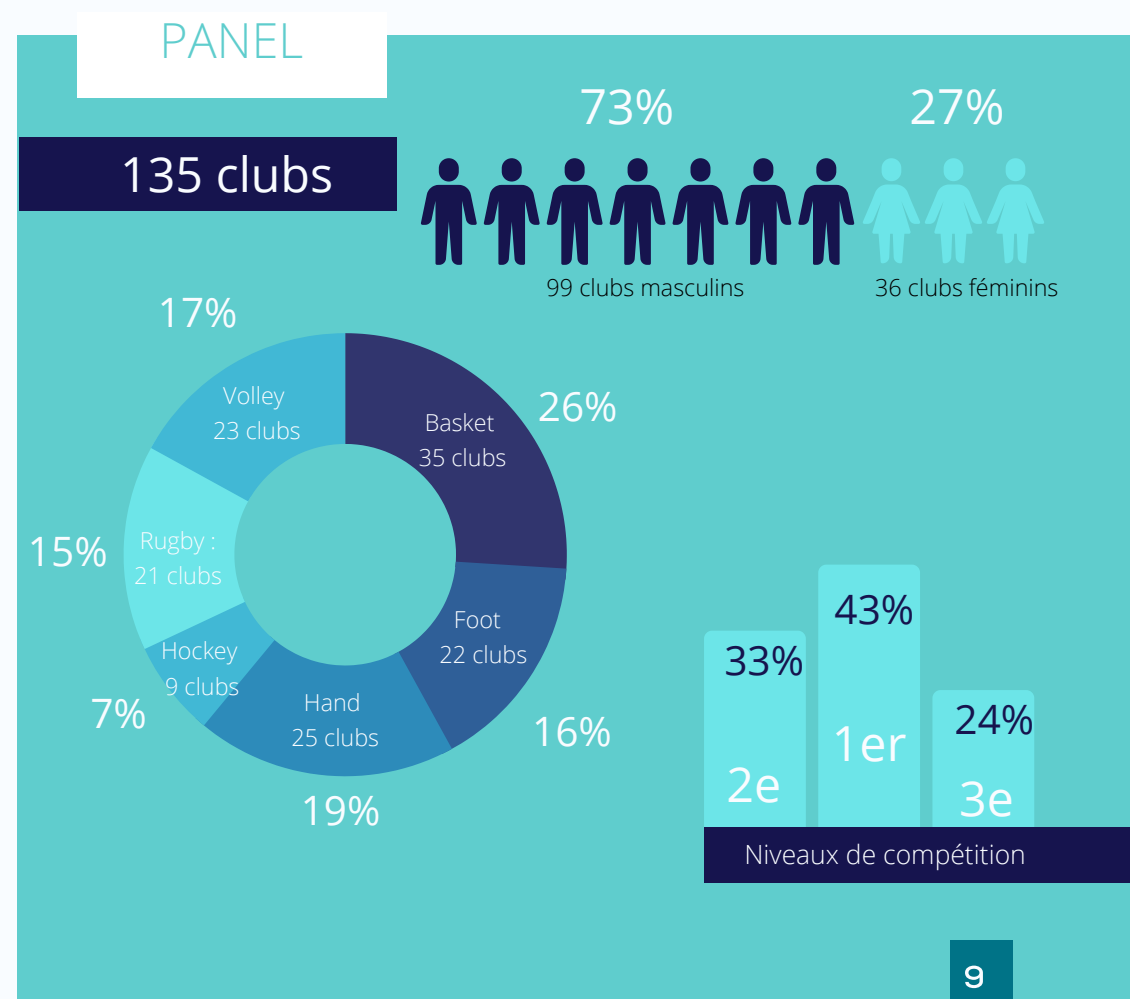
SPORTS

METHODOLOGIE

Cette partie "SPORTS" aborde les données de financement à partir d'une entrée par discipline et par genre (fond blanc pour les hommes et fond bleu pour les femmes). Les données centrales présentent les éléments de la première division et des données complémentaires sont présentées ensuite sur les 2e et 3e divisions nationales. Compte tenu du faible nombre de clubs dans certains cas, il n'a pas toujours été possible de présenter une représentation de toutes les disciplines ou de tous les niveaux de championnats.

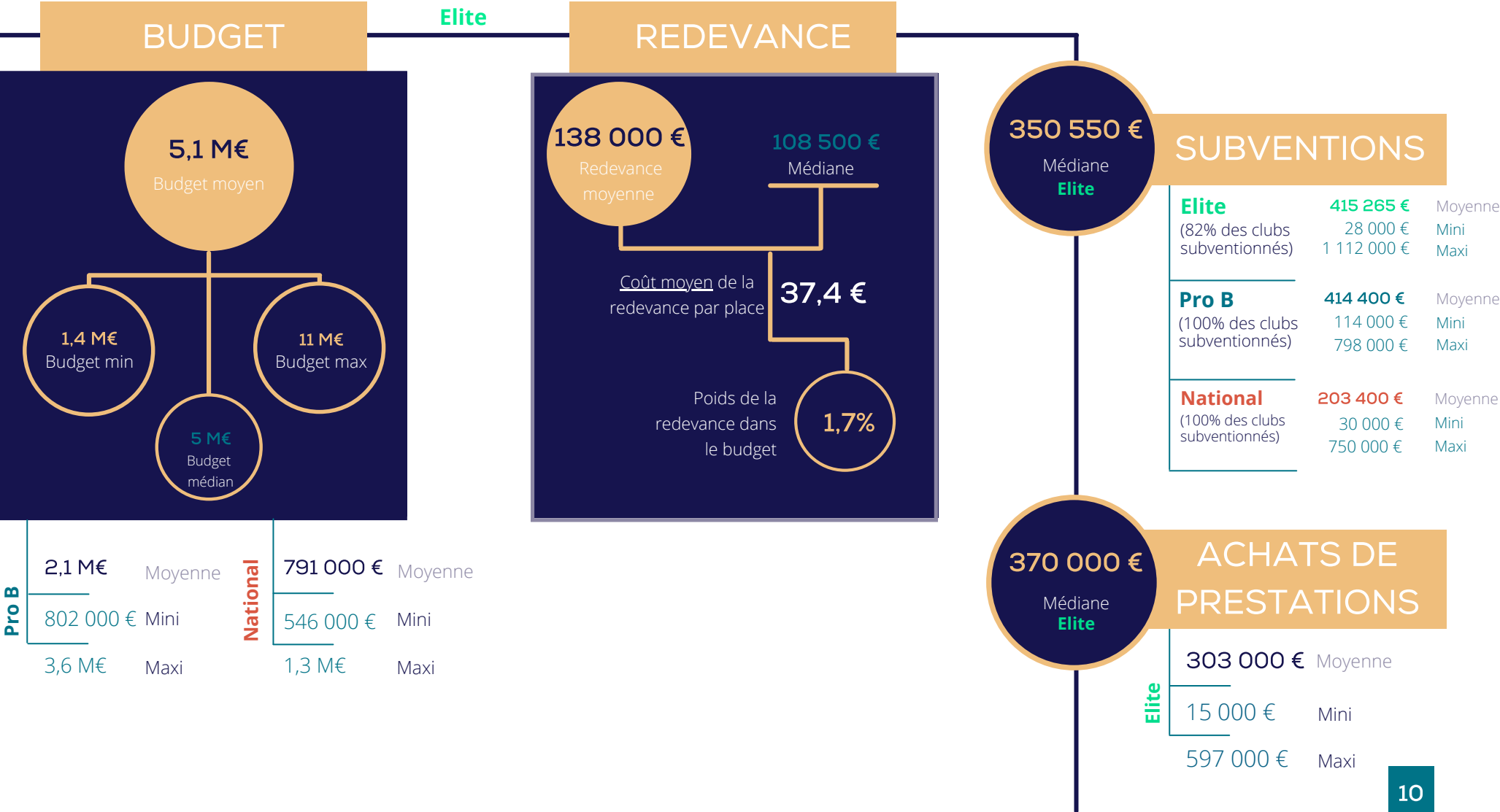
Précisions sur les terminologies utilisées dans le document :

- **Taux de réponse** : nombre de clubs concernés par l'enquête par rapport au nombre de clubs dans la discipline
- **Budget** : ensemble des ressources (produits) du club
- **Moyenne** : indicateur qui est égal à la somme de ces données divisé par leur nombre
- **Médiane** : valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure
- **Coût moyen de la redevance par place** : calcul qui rapporte le montant de la redevance à la capacité de l'équipement
- **Poids moyen de la redevance dans le budget** : calcul qui rapporte le montant de la redevance au montant du budget



BASKET MASCULIN

- 26 Nombre de réponses
- 11 Clubs d'Elite
- 6 Clubs de Pro B
- 9 Clubs de National
- 41% Taux de réponse
- 89% Part de collectivités subventionnant les clubs



BASKET FÉMININ

5

Nombre de réponses

42%

Taux de réponse

100%

Part de collectivités
subventionnant les clubs

BUDGET

LFB

REDEVANCE

1,7 M€

Budget moyen

571 000 €
Budget min

3 070 500 €
Budget max

1,2 M€
Budget
médian

35 000 €

Redevance
moyenne

23 000 €

Médiane

Coût moyen de la
redevance par place

13 €

Poids de la
redevance dans
le budget

1,6 %

300 000 €

Médiane

SUBVENTIONS

338 170 € Moyenne

100 000 € Mini

569 500 € Maxi

140 000 €

Médiane

ACHATS DE PRESTATIONS

128 333 € Moyenne

15 000 € Mini

230 000 € Maxi

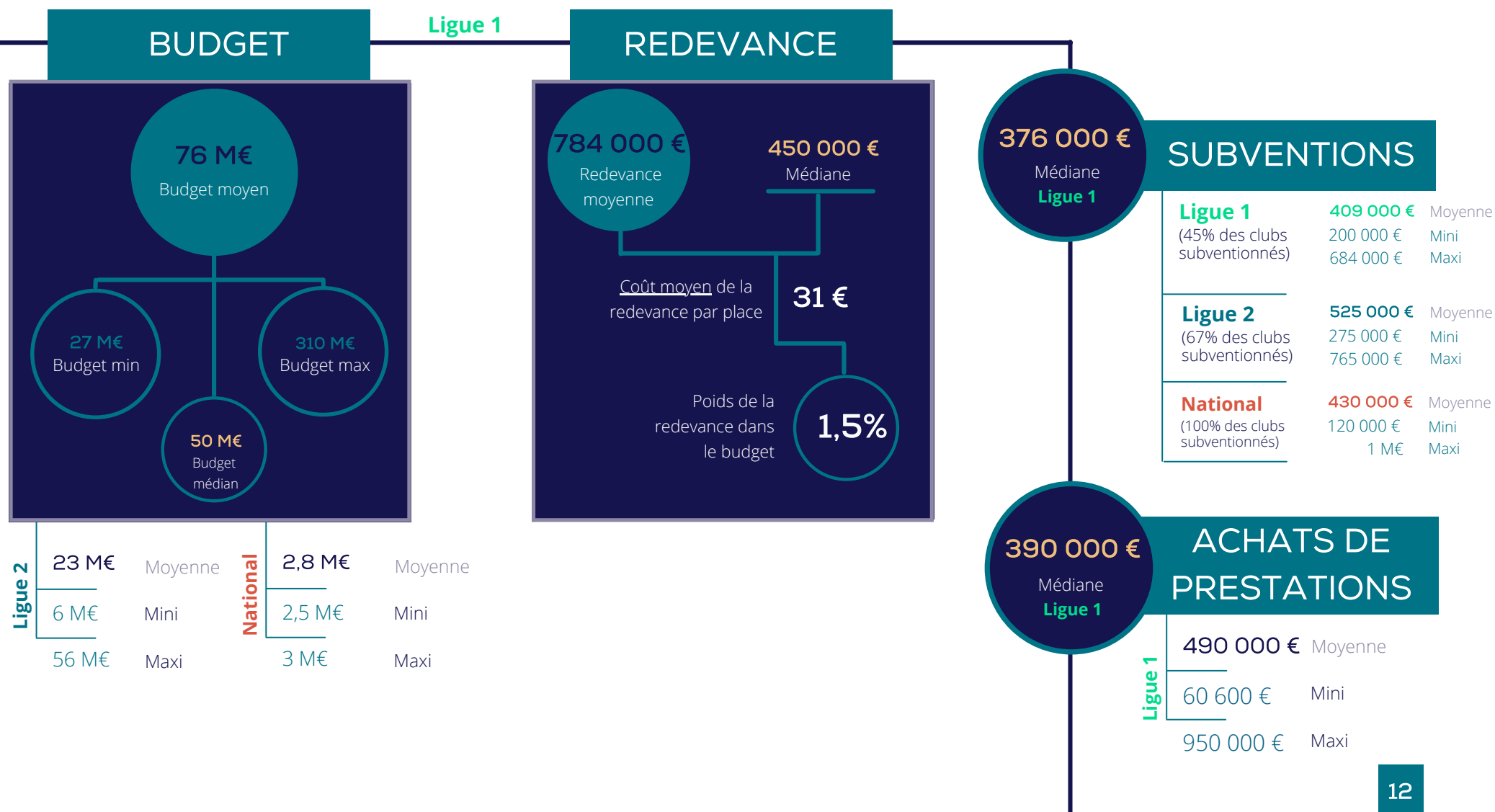
FOOTBALL MASCULIN

19 Nombre de réponses

- 10 Clubs de Ligue 1
- 6 Clubs de Ligue 2
- 3 Clubs de National

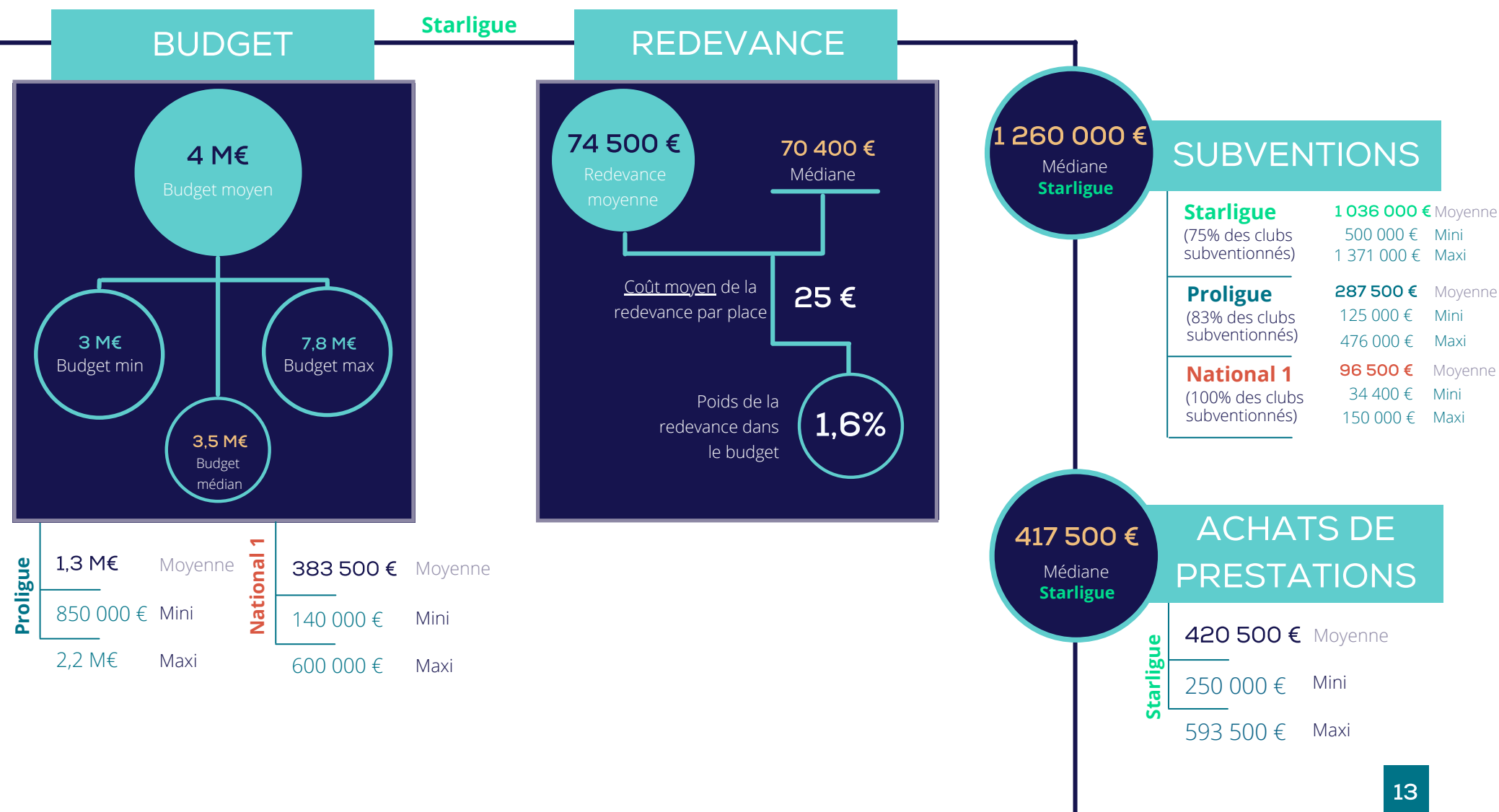
33% Taux de réponse

63% Part de collectivités subventionnant les clubs



HANDBALL MASCULIN

- 19** Nombre de réponses
 - 8 Clubs de Starligue
 - 7 Clubs de Proligue
 - 4 Clubs de National1
- 21%** Taux de réponse
- 76%** Part de collectivités subventionnant les clubs



HOCKEY SUR GLACE

7 Nombre de réponses

- 3 Clubs de Ligue Magnus
- 4 Clubs de D1

29% Taux de réponse

75% Part de collectivités subventionnant les clubs

BUDGET

Ligue Magnus

REDEVANCE

Un seul club concerné

39 500 € Montant redevance

2 % Poids dans le budget

21 € Poids par place

300 000 €
Médiane
Ligue Magnus

SUBVENTIONS

Ligue Magnus **363 500 €** Moyenne
140 000 € Mini
650 000 € Maxi
(100% des clubs subventionnés)

D1 **164 500 €** Moyenne
30 000 € Mini
295 000 € Maxi
(75% des clubs subventionnés)

194 500 €
Moyenne
Ligue Magnus

ACHATS DE PRESTATIONS

Ligue Magnus 140 000 € Mini
650 000 € Maxi

D1 **1155 500 €** Montant
1 seul club concerné

2,2 M€

Budget moyen

1,6 M€
Budget min

2,8 M€
Budget max

2,2 M€
Budget médian

809 250 € Moyenne

D1 **437 000 €** Mini

1 M€ Maxi

RUGBY MASCULIN

17 Nombre de réponses

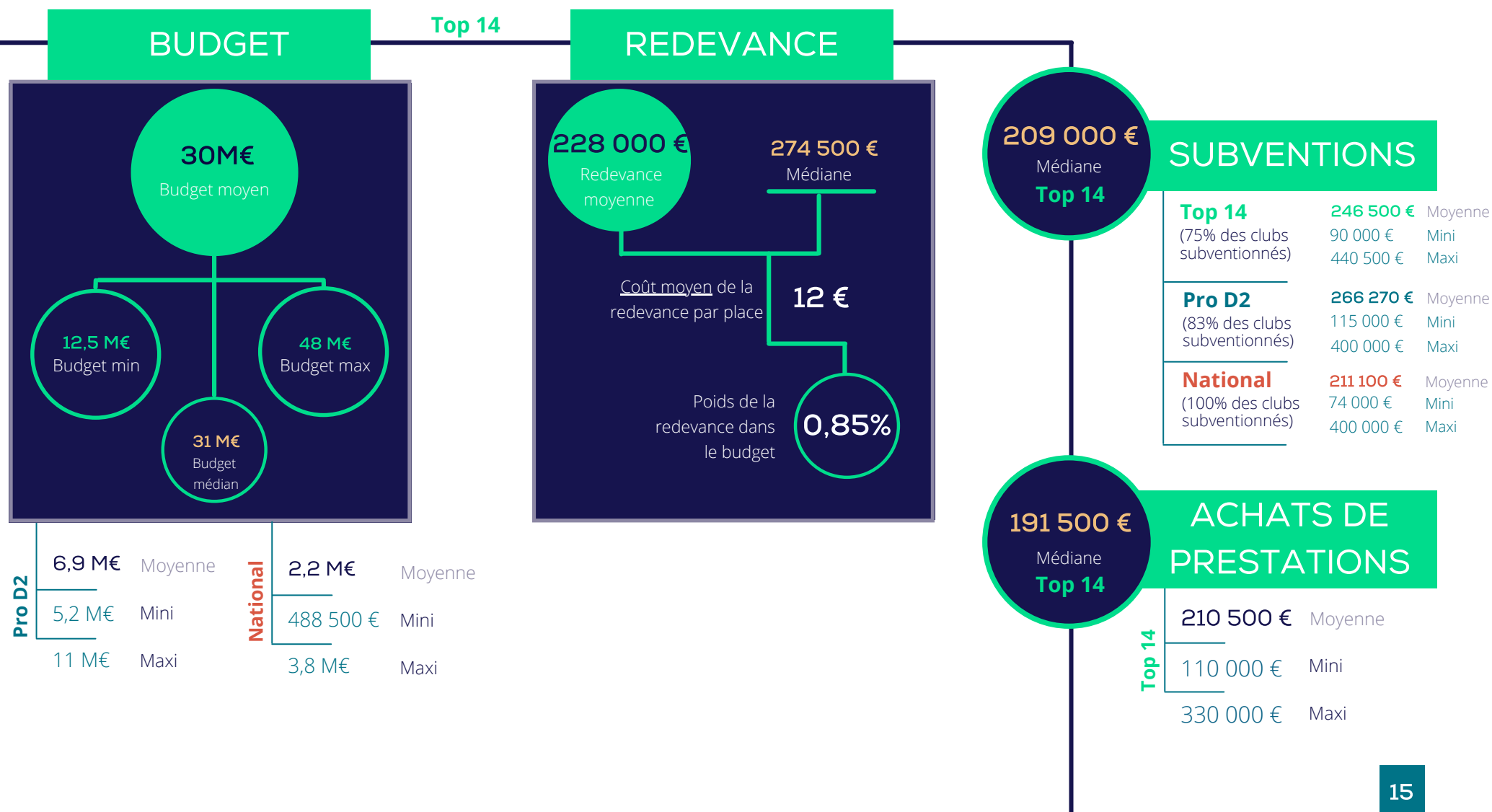
4 Clubs du Top 14

6 Clubs de Pro D2

7 Clubs de National

39% Taux de réponse

88% Part de collectivités subventionnant les clubs



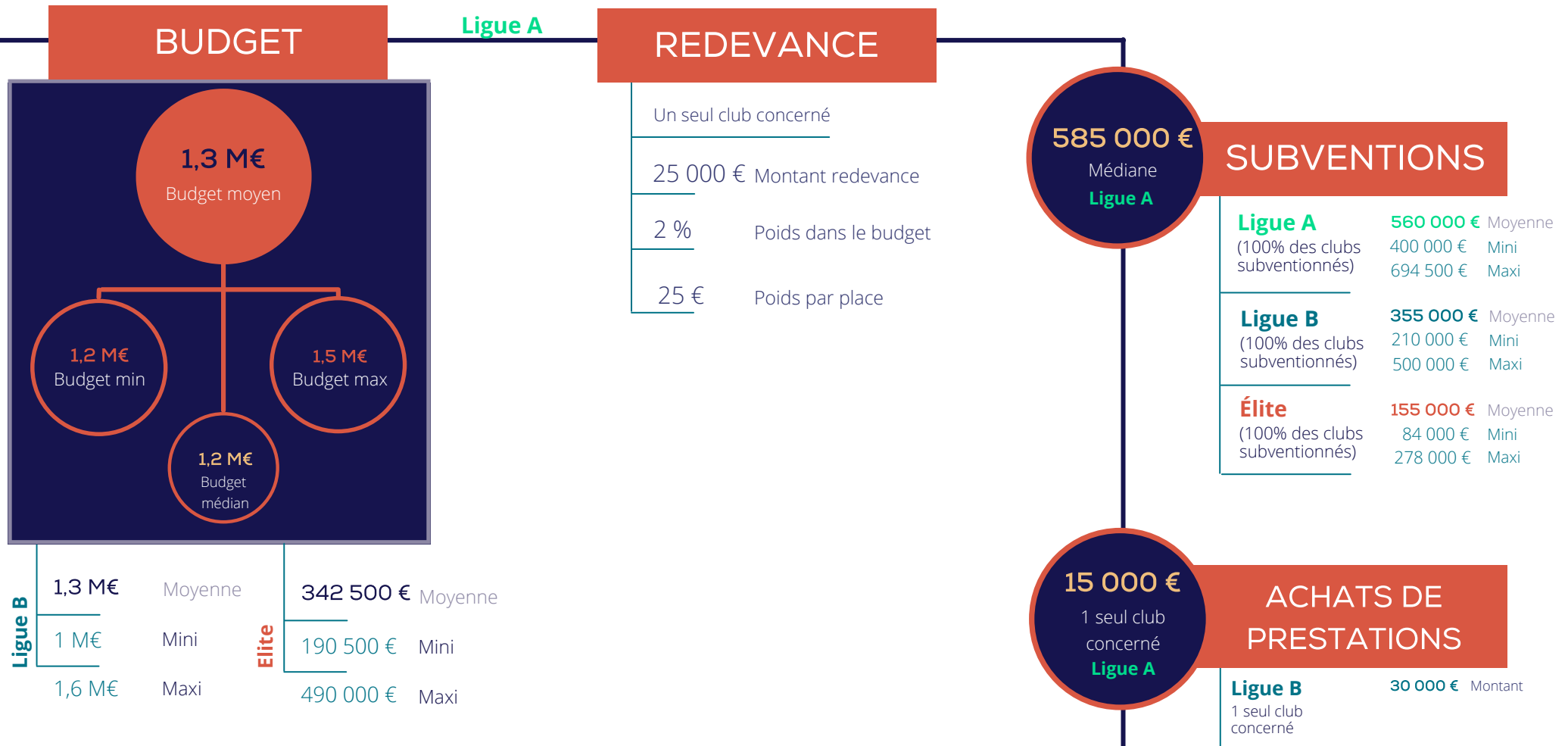
VOLLEYBALL MASCULIN

9 Nombre de réponses

- 3 Clubs de Ligue A
- 2 Clubs de Ligue B
- 4 Clubs de Elite

24% Taux de réponse

100% Part de collectivités subventionnant les clubs



VOLLEYBALL FÉMININ

7 Nombre de réponses
47% Taux de réponse
100% Part de collectivités subventionnant les clubs

BUDGET

Ligue A F

REDEVANCE

Un seul club concerné

5 000 € Montant redevance

0,4 % Poids dans le budget

2 € Poids par place

160 000 €

Médiane

SUBVENTIONS

245 000€ Moyenne

43 000 € Mini

550 000 € Maxi

1 M€

Budget moyen

700 000 €
Budget min

1,5 M€
Budget max

963 000 €
Budget
médian

* Un seul club concerné par les achats de prestation, montant non connu

SYNTHESE

Montant moyen pour les clubs féminins et masculins de première division ayant répondu à l'enquête

		Budget	Subventions	Part de clubs subventionnés	Redevance	Achats de prestations
	Basket	H 5,1 M €	415 265 €	82%	138 000 €	303 000 €
		F 1,7 M €	338 170 €	100 %	35 000 €	128 000 €
	Football	H 76 M €	408 875 €	45 %	784 000 €	490 000 €
	Handball	H 4 M €	1 036 200 €	75 %	74 500 €	420 000 €
	Hockey sur glace	H 2,2 M €	363 333 €	100 %	-	-
	Rugby	H 30 M €	246 500 €	75 %	228 000 €	210 500 €
	Volley	H 1,3 M €	559 833 €	100 %	-	-
		F 1 M €	245 000 €	100 %	-	-

Sur la base d'au moins 5 clubs par indicateur



EQUIPEMENTS

METHODOLOGIE

Dans cette partie "EQUIPEMENTS", nous avons choisi de procéder à une analyse des financements publics des clubs avec une entrée par équipement. Ainsi ceux-ci ont été classés en trois catégories : **les stades** (accueillant le rugby et le football), **les salles** (accueillant le basket ball, le handball et le volley ball) et les **patinoires** (accueillant le hockey sur glace).

Dans le but d'apporter des éléments d'informations détaillés et spécifiques sur les redevances, nous avons catégorisé les équipements selon leur taille :

Pour les salles :

- **Petites salles** : moins de 700 places
- **Salles moyennes** : de 700 à 3 000 places
- **Grandes salles** : plus de 3 000 places

Pour les stades :

- **Petits stades** : moins de 1700 places
- **Stades moyens** : entre 1700 et 10 000 places
- **Grands stades** : plus de 10 000 places

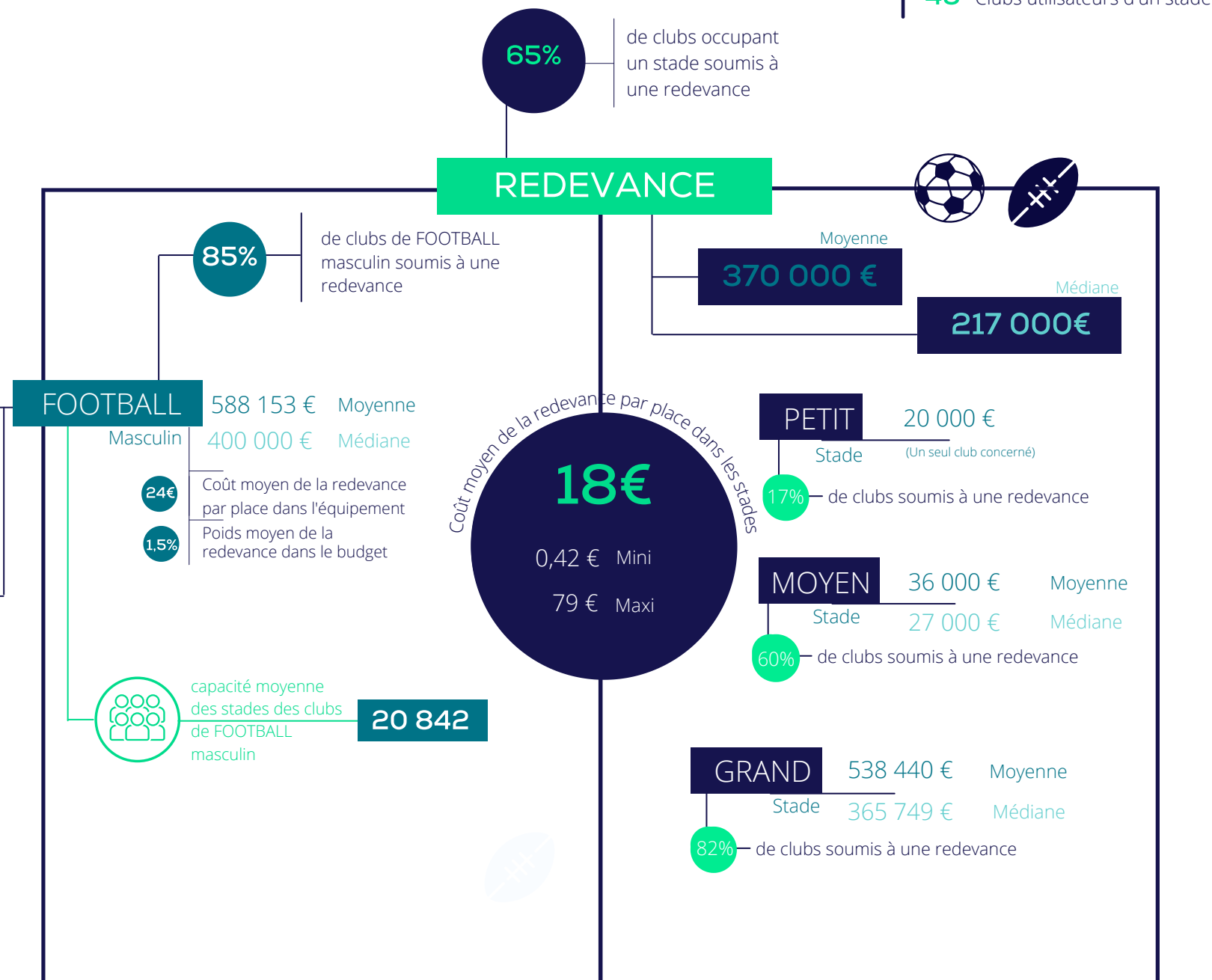
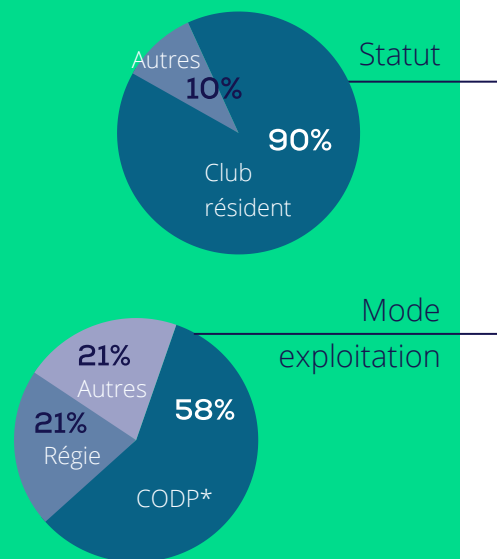
PANEL

			EQUIPEMENTS		
			Petit	Moyen	Grand
	H	26		12	14
	F	9	2	3	4
	H	19		5	14
	F	3	3		
	H	19	2	10	7
	F	6		5	1
	H	9			
	H	17	2	7	8
	F	4	1	3	
	H	9	2	6	1
	F	14	6	7	1

STADES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'un stade par les clubs de **FOOTBALL**.

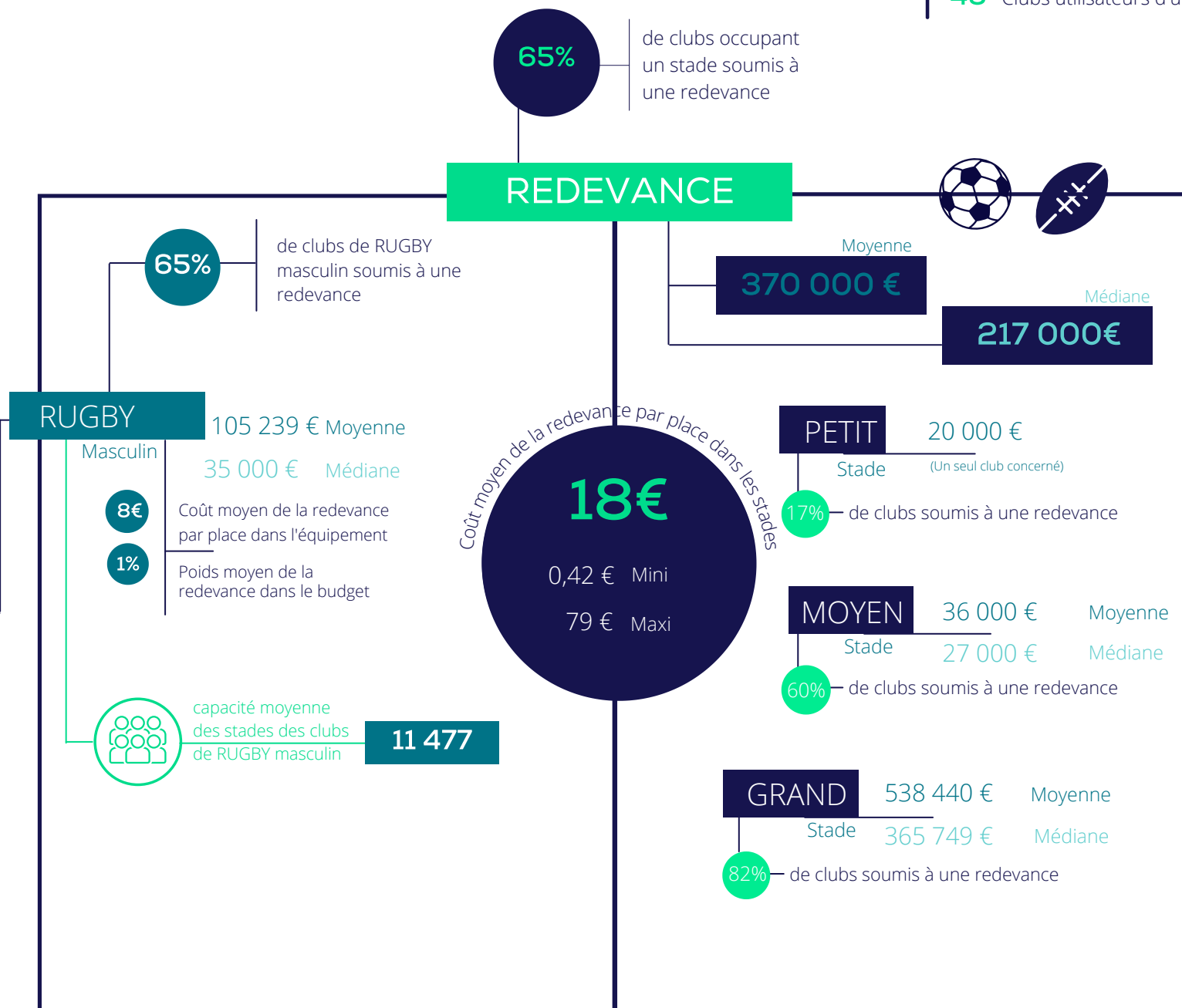
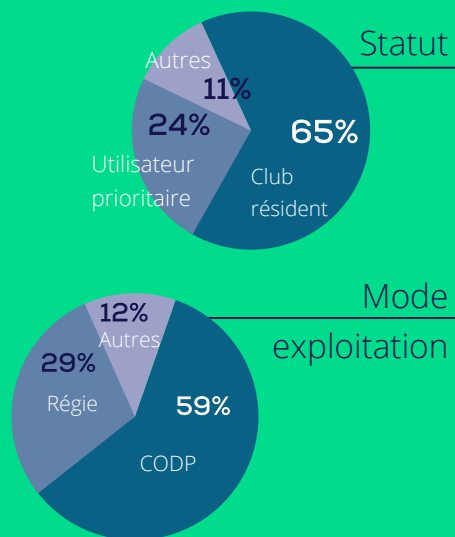
La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des stades toutes disciplines confondues (football et rugby).



STADES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'un stade par les clubs de **RUGBY**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des stades toutes disciplines confondues (football et rugby).

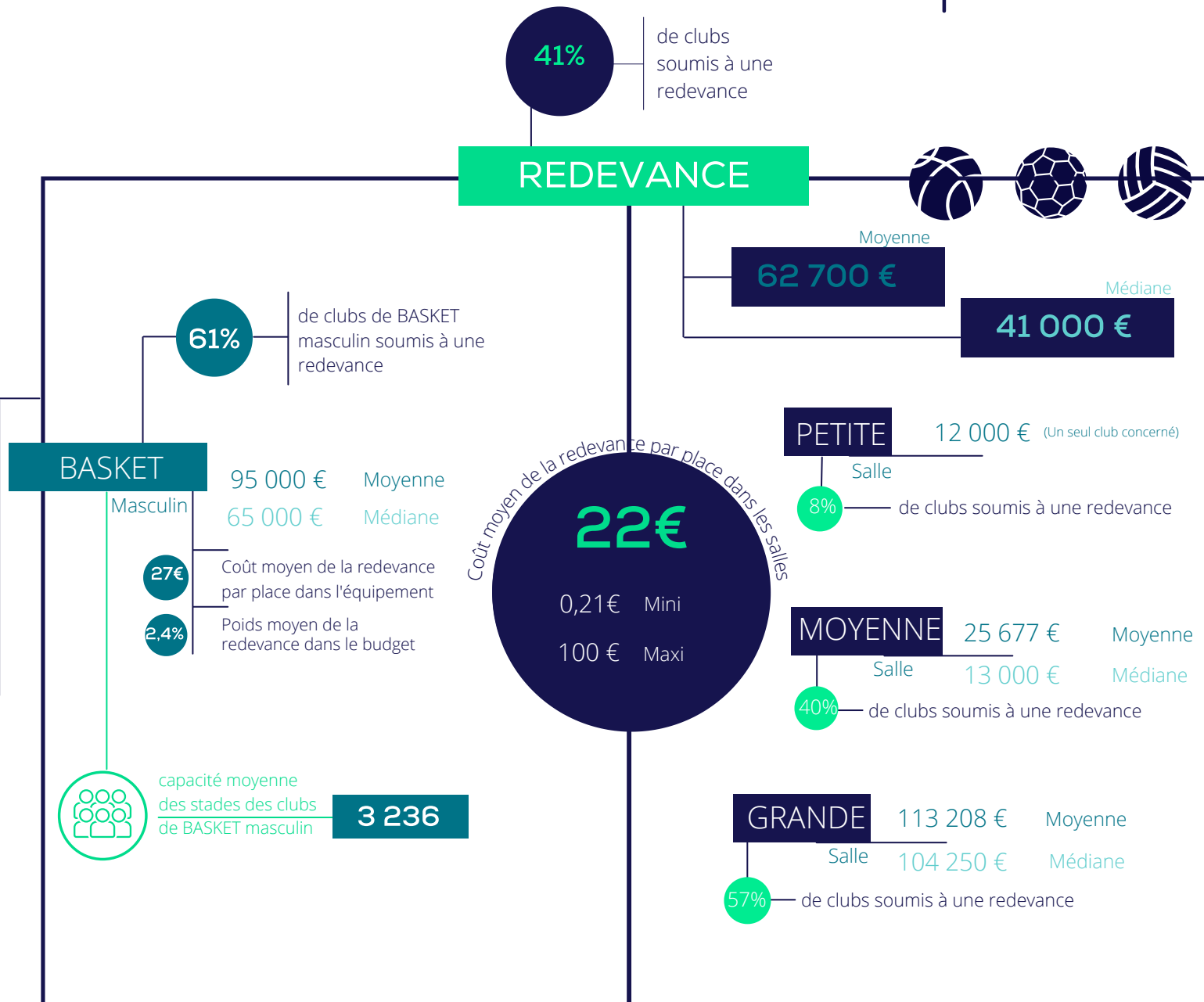
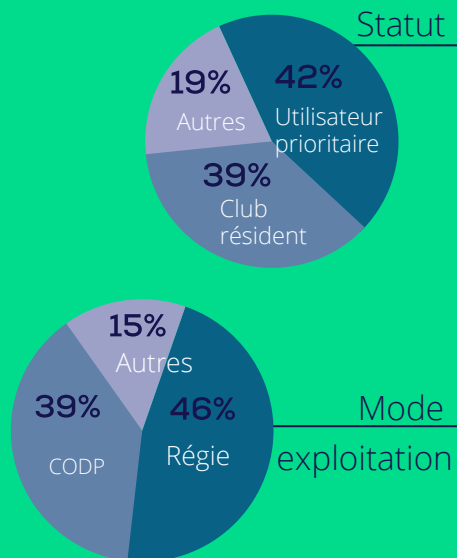


34 Collectivités répondantes
43 Clubs utilisateurs d'un stade

SALLES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **BASKET BALL**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volley ball).



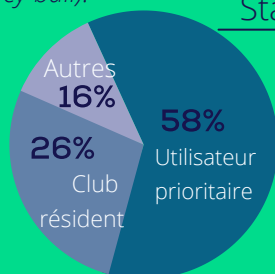
55 Collectivités répondantes
83 Clubs utilisateurs d'une salle

SALLES

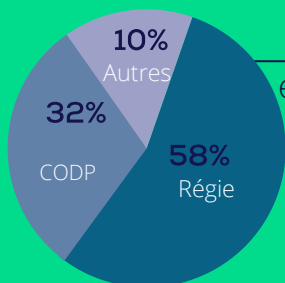
La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **HANDBALL**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volley ball).

Statut



Mode exploitation



HANDBALL

Masculin

61%

de clubs de HANDBALL masculin soumis à une redevance

47 500 € Moyenne

42 000 € Médiane

20€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,6%

Poids moyen de la redevance dans le budget



capacité moyenne des stades des clubs de HANDBALL masculin

2 548

41%

de clubs soumis à une redevance

REDEVANCE

Moyenne

62 700 €

Médiane

41 000 €

PETITE

12 000 € (Un seul club concerné)

Salle

8%

de clubs soumis à une redevance

MOYENNE

25 677 €

Moyenne

Salle

13 000 €

Médiane

40%

de clubs soumis à une redevance

GRANDE

113 208 €

Moyenne

Salle

104 250 €

Médiane

57%

de clubs soumis à une redevance

Coût moyen de la redevance par place dans les salles

22€

0,21€ Mini

100 € Maxi

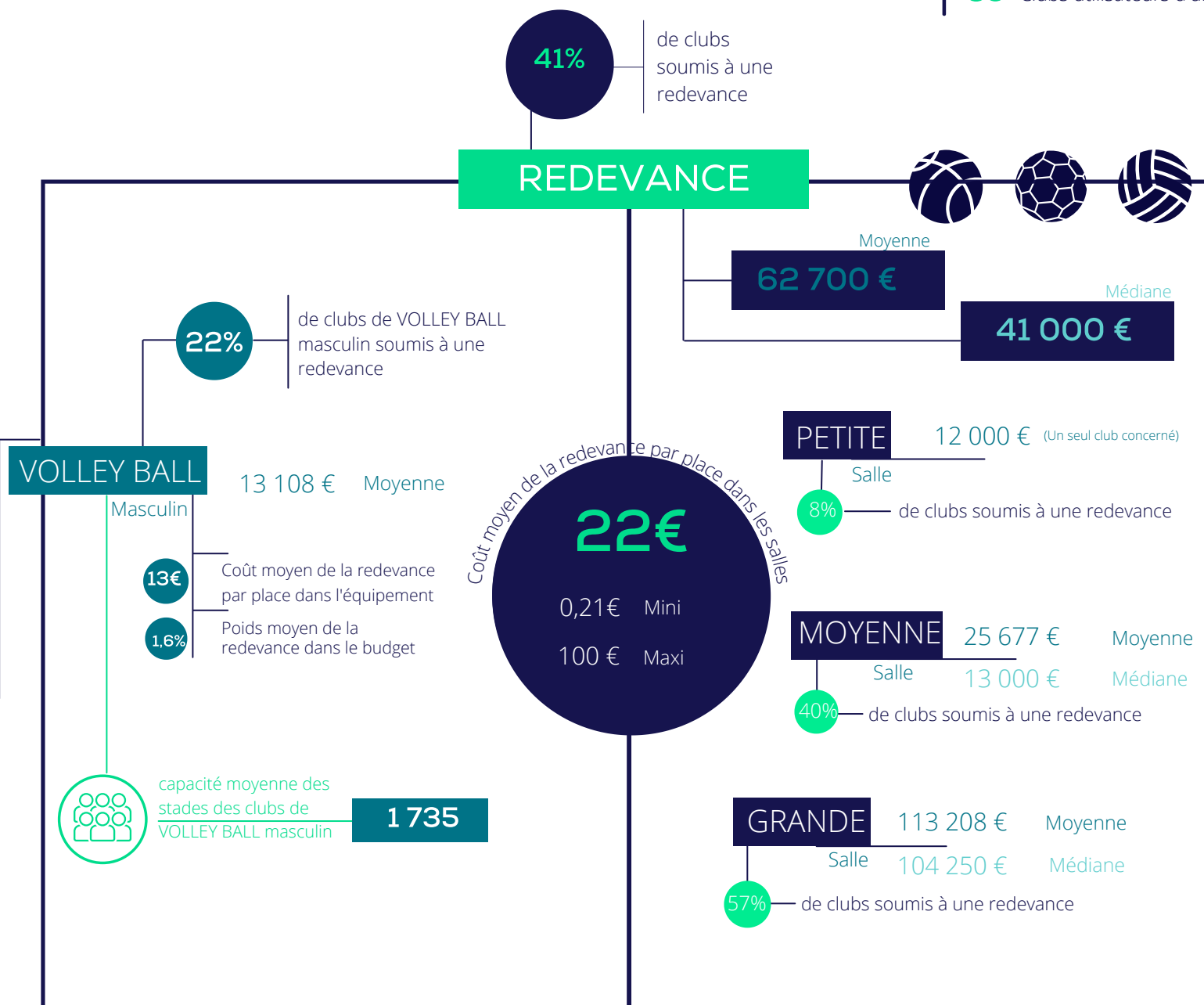
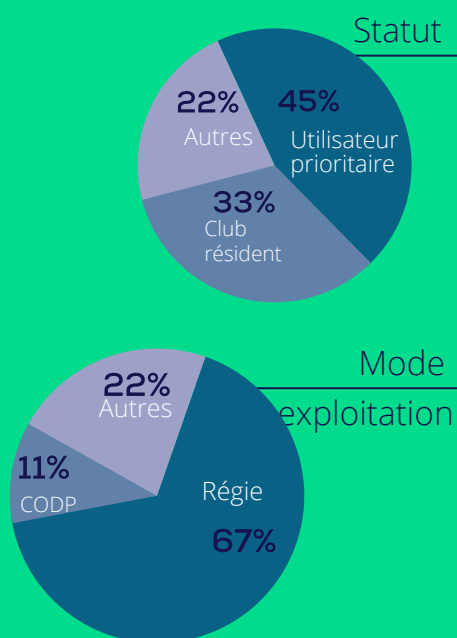
55 Collectivités répondantes
83 Clubs utilisateurs d'une salle

SALLES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une salle par les clubs de **VOLLEY BALL**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur les redevances des salles toutes disciplines confondues (basket ball, handball et volley ball).

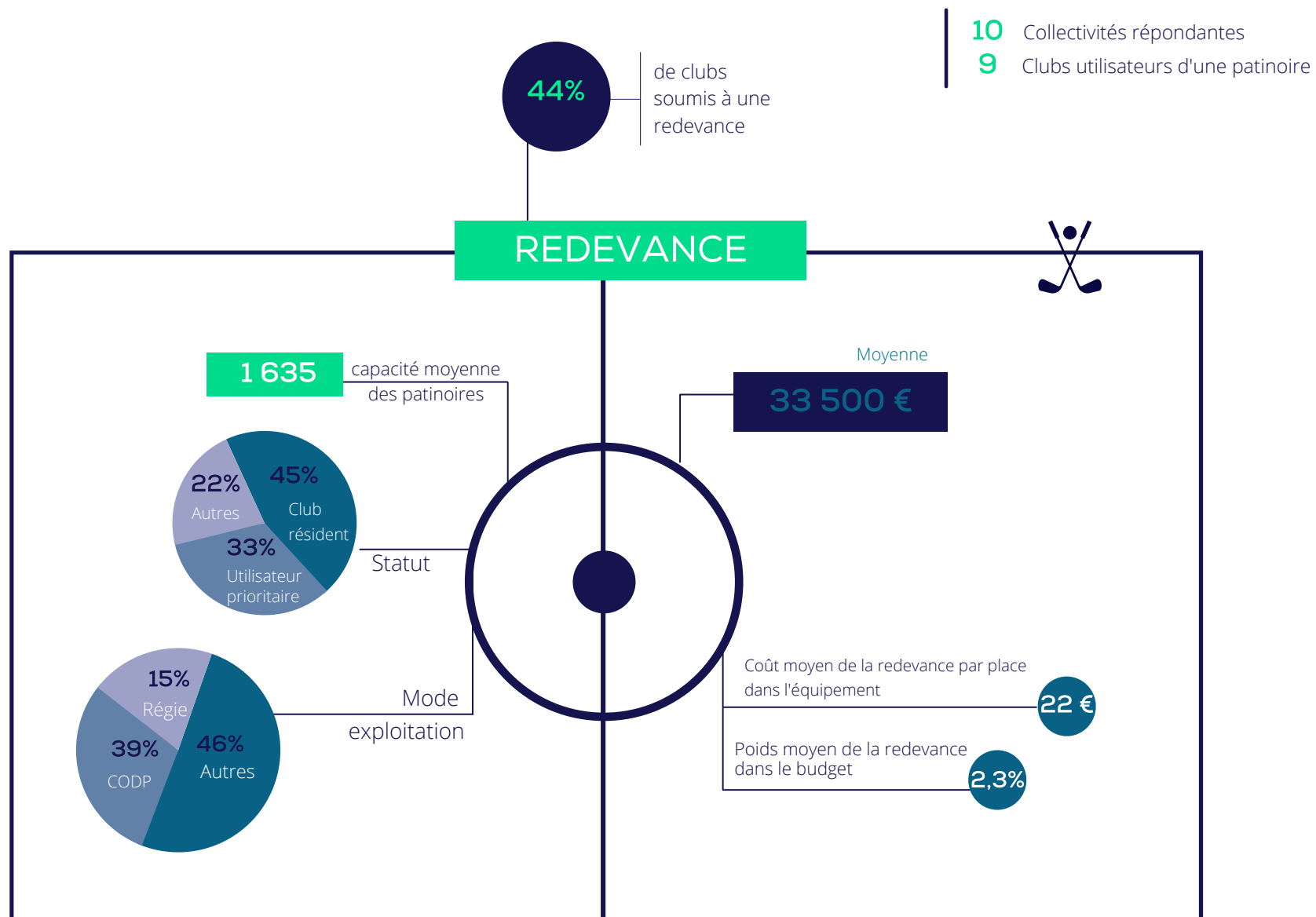
55 Collectivités répondantes
83 Clubs utilisateurs d'une salle



PATINOIRES

La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'une patinoire par les clubs de **HOCKEY**.

La partie droite du cadre présente des indicateurs sur les redevances liées à l'utilisation des patinoires par les clubs.



CHIFFRES-CLÉS

Redevance				Capacité	Equipement	
	Part de clubs concernés	Montant moyen	Coût moyen par place		Part de clubs résidents	Part d'équipements exploités en régie
Stades	65 %	370 000 €	18 €			
 Football		588 153 €	24 €	20 842	90 %	21 %
 Rugby		105 239 €	8 €	11 477	65 %	29 %
Salles	41 %	62 700 €	22 €			
 Handball		95 000 €	27 €	3 236	39 %	46 %
 Basket		47 500 €	20 €	2 548	26 %	58 %
 Volley		13 108 €	13 €	1 735	33 %	67 %
 Patinoires	44 %	33 500 €	22 €	1 635	45 %	15 %



REGIONS

METHODOLOGIE

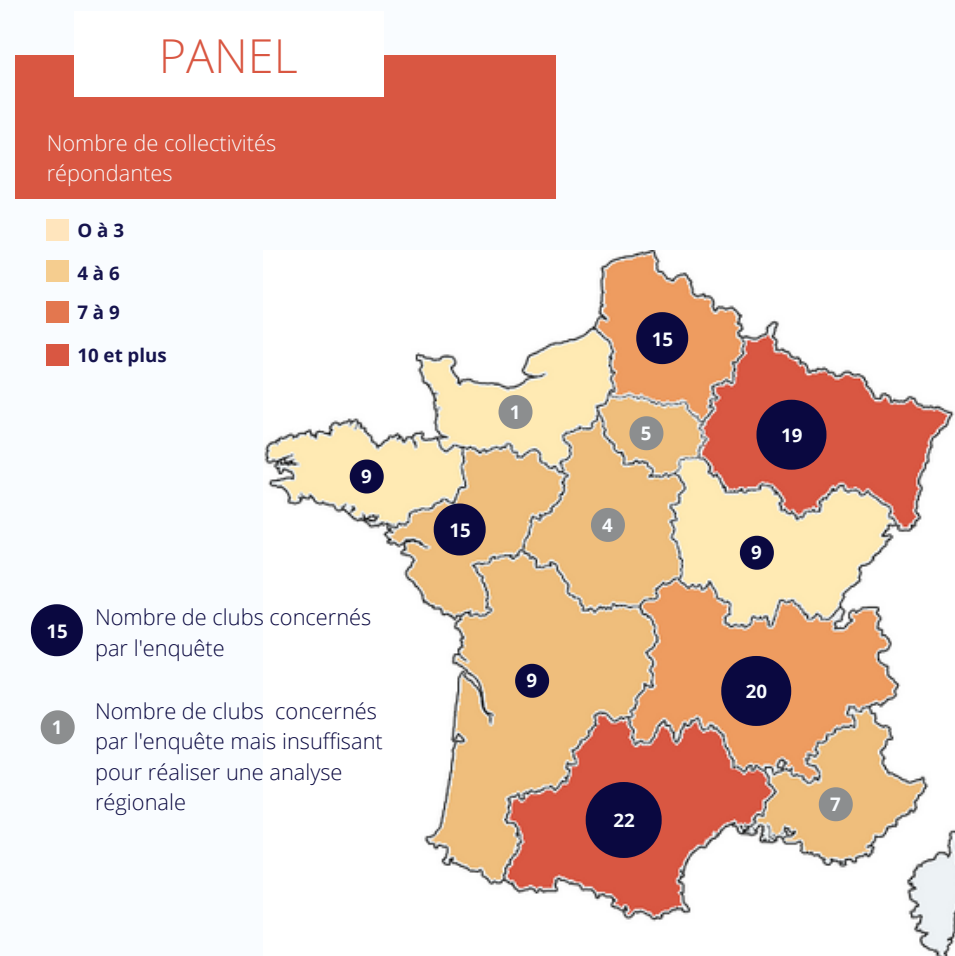
Cette partie "REGIONS" propose selon les territoires des indicateurs des différents types de financements et de soutiens aux clubs mais aussi sur les modes d'exploitation et la propriété des équipements.

Dans cette partie, nous avons classé les réponses que nous avons obtenues par région. Nous précisons que les valeurs indiquées dans les pages suivantes ne tiennent compte que des réponses reçues dans le cadre de l'enquête. Ces données peuvent donc ne pas être totalement représentatives de la réalité du territoire.

Seules les régions pour lesquelles nous avons plus de 3 réponses de collectivités différentes et représentant au moins 9 clubs différents ont pu faire l'objet d'un traitement.

Nous avons demandé aux collectivités d'indiquer combien de clubs professionnels issus des 3 premières divisions nationales des championnats masculins et féminins figuraient sur leur territoire. Cette réponse nous a permis de déterminer le nombre moyen de clubs professionnels/Haut-niveau par collectivité pour les disciplines suivantes : football, basketball, volleyball, handball, rugby et hockey sur glace.

Pour une plus meilleure lisibilité des graphiques, nous avons utilisé le sigle CODP pour désigner les Conventions d'occupation du domaine public.



Auvergne-Rhône Alpes



9 Collectivités répondantes

20 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

6%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

67%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

2/3

Des clubs ont un
centre de formation

1/3

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

85%

Des clubs soutenus
par des subventions

210 320 € Moyenne

180 000 € Médiane

REDEVANCE

60%

des clubs sont soumis
à une redevance

64 000 € Moyenne

17 000 € Médiane

13€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,2%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

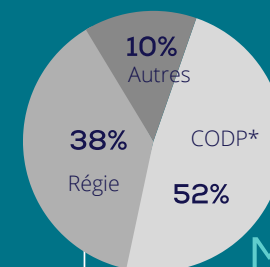
70%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

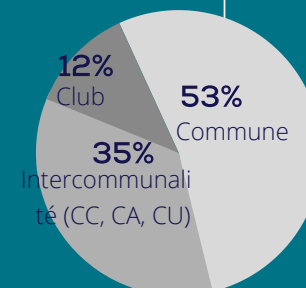
127 000 € Moyenne

68 500 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS



MODES
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

*Convention d'occupation du domaine public

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



3 Collectivités répondantes

9 Clubs sur le territoire

LES FINANCEMENTS

2/3

Clubs soutenus par une aide non monétaire

100%

Clubs bénéficiant de soutien aux MIG

57%

Des clubs ont un centre de formation

60%

Des centres de formation sont soutenus par la collectivité

SUBVENTIONS

100%

Des clubs soutenus par des subventions

201 000 € Moyenne

157 000 € Médiane

REDEVANCE

22%

des clubs sont soumis à une redevance

468 000 € Moyenne

Données disponibles pour 2 clubs

49€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

2,6%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

2/3

Clubs bénéficient d'achats de prestations

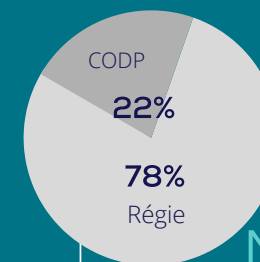
240 000 € Moyenne

103 000 € Médiane

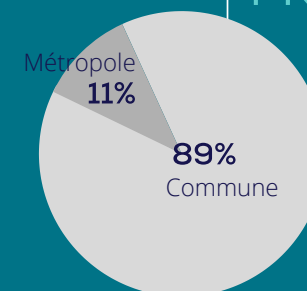
3

Clubs professionnels en moyenne par collectivité

LES ÉQUIPEMENTS



MODES D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

BRETAGNE



3 Collectivités répondantes

9 Clubs sur le territoire

3

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

11%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

100%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

44%

Des clubs ont un
centre de formation

75%

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

89%

Des clubs soutenus
par des subventions

172 000 € Moyenne

107 000 € Médiane

REDEVANCE

22%

des clubs sont soumis
à une redevance

540 500 € Moyenne

Donnée disponible pour 2 clubs

24€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,3%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

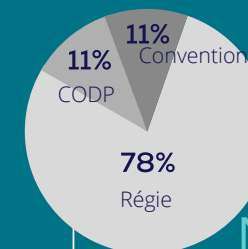
22%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

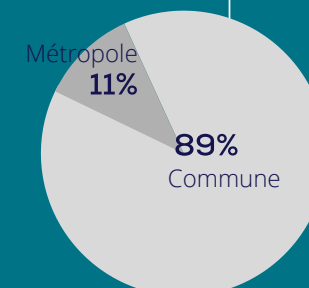
486 500 € Moyenne

Donnée disponible pour 2 clubs

LES ÉQUIPEMENTS



MODES
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

GRAND EST



12 Collectivités répondantes

19 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

52%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

75%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

65%

Des clubs ont un
centre de formation

67%

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

72%

Des clubs soutenus
par des subventions

297 000 € Moyenne

260 000 € Médiane

REDEVANCE

53%

des clubs sont soumis
à une redevance

178 000 € Moyenne

91 000 € Médiane

17€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,7%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

60%

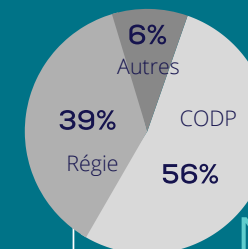
Clubs bénéficient
d'achats de prestations

234 000 € Moyenne

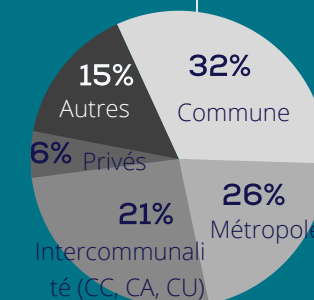
155 500 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS

MODES D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ



HAUTS-DE-FRANCE



9 Collectivités répondantes

15 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

47%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

60%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

40%

Des clubs ont un
centre de formation

2/3

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

73%

Des clubs soutenus
par des subventions

163 000 € Moyenne

150 000 € Médiane

REDEVANCE

47%

des clubs sont soumis
à une redevance

203 000 € Moyenne

132 000 € Médiane

26€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,8%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

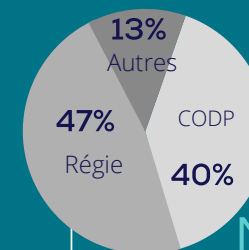
40%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

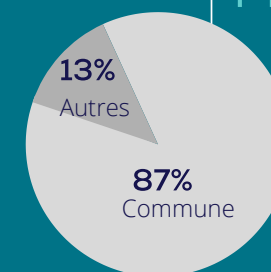
212 000 € Moyenne

166 000 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS



MODES
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

NOUVELLE-AQUITAINE



6 Collectivités répondantes

9 Clubs sur le territoire

2

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

33%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

67%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

67%

Des clubs ont un
centre de formation

50%

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

89%

Des clubs soutenus
par des subventions

255 000 € Moyenne

197 500 € Médiane

REDEVANCE

78%

des clubs sont soumis
à une redevance

135 000 € Moyenne

110 000 € Médiane

12€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1.1%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

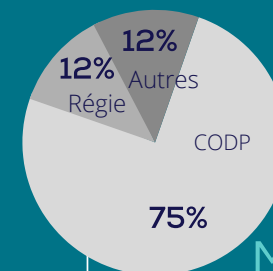
56%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

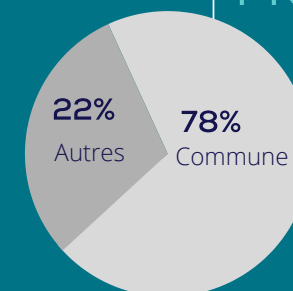
167 000 € Moyenne

166 600 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS



MODES
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

OCCITANIE



10 Collectivités répondantes

22 Clubs sur le territoire

3

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

74%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

73%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

64%

Des clubs ont un
centre de formation

29%

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

91%

Des clubs soutenus
par des subventions

316 000 € Moyenne

357 500 € Médiane

REDEVANCE

41%

des clubs sont soumis
à une redevance

199 000 € Moyenne

45 500 € Médiane

12€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,2%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

47%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

360 000 € Moyenne

263 000 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS

29%

Régie

CODP

MODES
D'EXPLOITATION

71%

PROPRIÉTÉ

15%

Autres

59%

Commune

27%

Métropole

PAYS DE LA LOIRE



5 Collectivités répondantes

15 Clubs sur le territoire

4

Clubs professionnels
en moyenne par
collectivité

LES FINANCEMENTS

7%

Clubs soutenus par une
aide non monétaire

53%

Clubs bénéficiant de
soutien aux MIG

2/3

Des clubs ont un
centre de formation

40%

Des centres de formation
sont soutenus par la
collectivité

SUBVENTIONS

94%

Des clubs soutenus
par des subventions

520 000 € Moyenne

539 000 € Médiane

REDEVANCE

60%

des clubs sont soumis
à une redevance

85 000 € Moyenne

34 000 € Médiane

15€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

1,5%

Poids moyen de la redevance dans le budget

PRESTATIONS

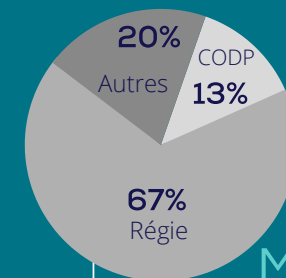
60%

Clubs bénéficient
d'achats de prestations

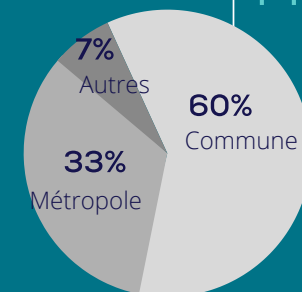
177 000 € Moyenne

122 000 € Médiane

LES ÉQUIPEMENTS



MODES
D'EXPLOITATION



PROPRIÉTÉ

CHIFFRES-CLÉS

Nombre de clubs pro par collectivité		Subventions		Redevance		Prestations		Equipement	
		Part de clubs concernés	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen	Part d'équipements propriétés de commune	Part d'équipements exploités par régie
Auvergne-Rhône Alpes	2	85%	210 320 €	60 %	64 000 €	70 %	127 000 €	53 %	38 %
Bourgogne-Franche-Comté	3	100 %	201 000 €	22 %	468 000 €	66 %	240 000 €	89 %	78 %
Bretagne	3	89 %	172 000 €	22 %	540 000 €	22 %	486 500 €	89 %	78 %
Grand Est	2	89 %	297 000 €	52 %	178 000 €	60 %	234 000 €	32 %	39 %
Hauts de France	2	73 %	163 000 €	47 %	203 000 €	40 %	212 000 €	87 %	47 %
Nouvelle Aquitaine	2	90 %	255 000 €	78 %	135 000 €	56 %	167 000 €	78 %	12 %
Occitanie	3	91 %	316 000 €	41 %	199 000 €	47 %	360 000 €	59%	29 %
Pays de la Loire	4	94 %	520 000 €	60 %	85 000 €	60 %	177 000 €	60 %	67 %
Total France	3	86 %	309 000 €	49 %	201 000 €	51 %	228 000 €	65 %	47 %



COLLECTIVITES

METHODOLOGIE

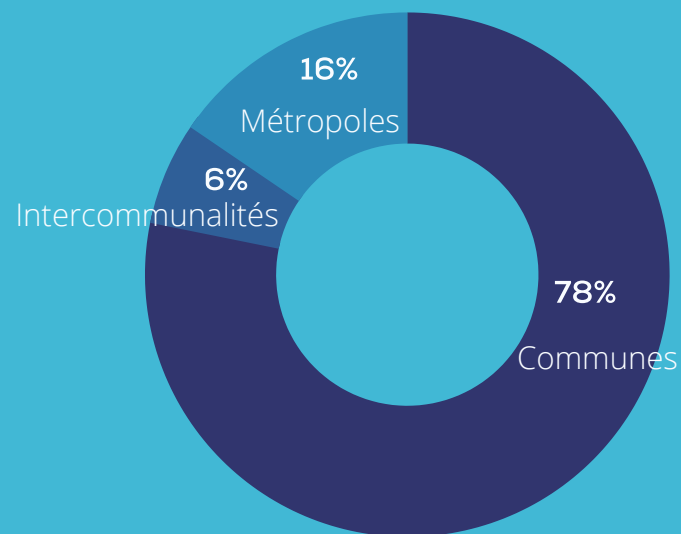
Dans cette partie "COLLECTIVITES", nous proposons d'aborder les financements et soutiens publics avec une entrée par type de collectivités.

Nous avons collecté 142 réponses pour des clubs issus de 72 collectivités différentes. Nous avons segmenté les réponses issues de ces collectivités en 3 catégories :

- Les **communes** rassemblent toutes les mairies qui ont répondu au questionnaire, indépendamment de leur nombre d'habitants.
- Les **intercommunalités** regroupent toutes les intercommunalités de type CC, CA ou CU. Cette catégorie rassemble des intercommunalités de moins de 200 000 habitants.
- Les **métropoles** regroupent toutes les intercommunalités de type « métropole ». Cette catégorie rassemble des intercommunalités de plus de 200 000 habitants.

Nous précisons que les valeurs indiquées dans les pages suivantes ne tiennent compte que des réponses reçues dans le cadre de l'enquête. Ces données peuvent donc ne pas être totalement représentatives de la réalité des différentes catégories de collectivités.

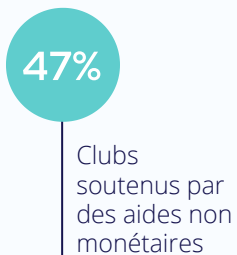
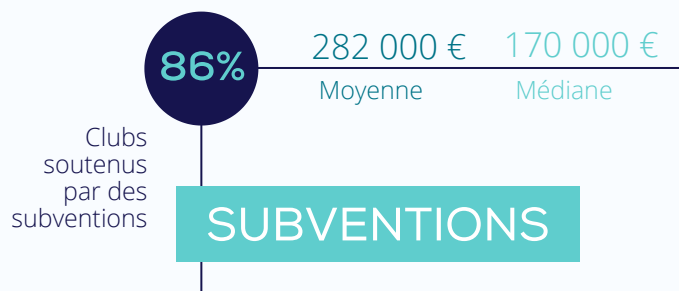
PANEL



COMMUNES

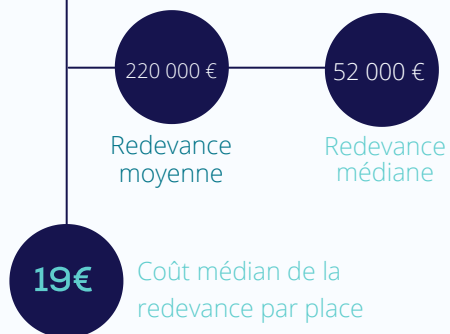
64 Collectivités répondantes

111 Clubs sur le territoire



LES FINANCEMENTS

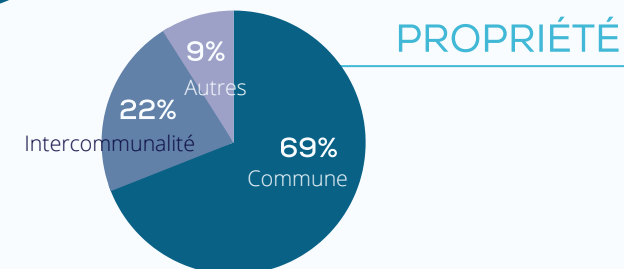
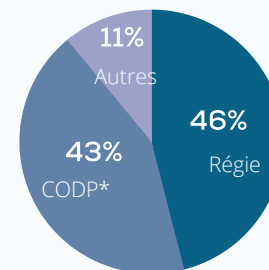
REDEVANCE



ACHATS DE PRESTATIONS

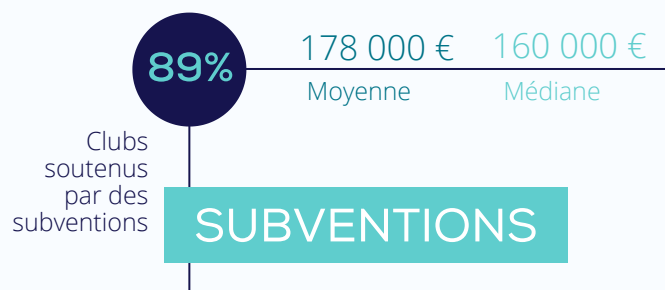


LES ÉQUIPEMENTS



*Convention d'occupation du domaine public

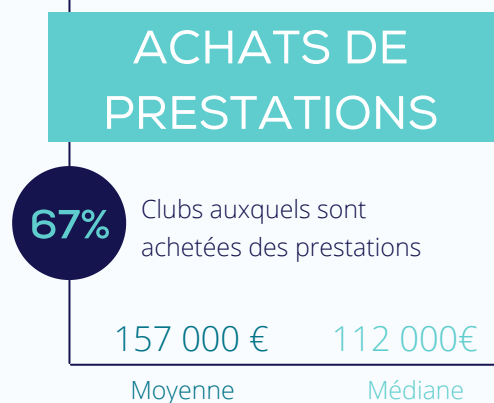
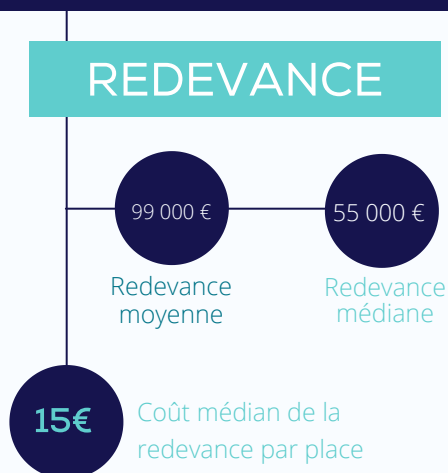
INTERCOMMUNALITÉS



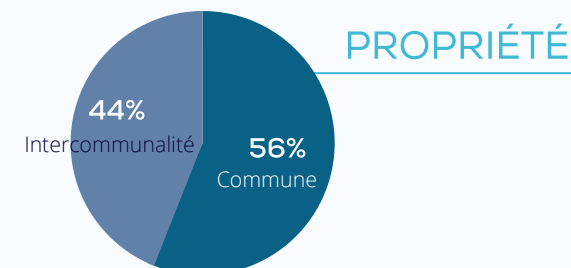
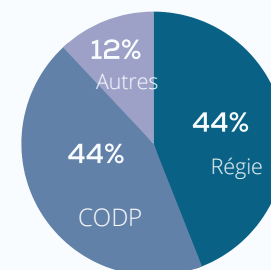
- 3 Collectivités répondantes
- 9 Clubs sur le territoire



LES FINANCEMENTS



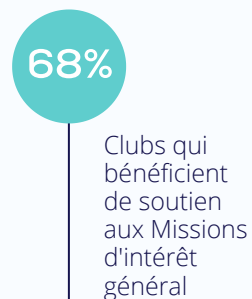
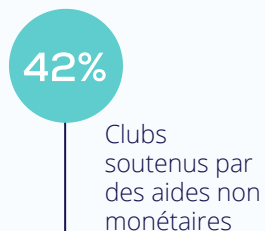
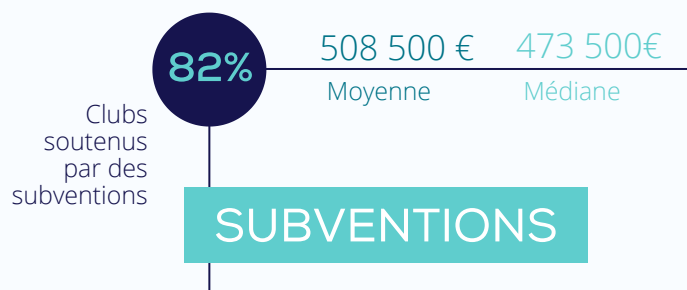
LES ÉQUIPEMENTS



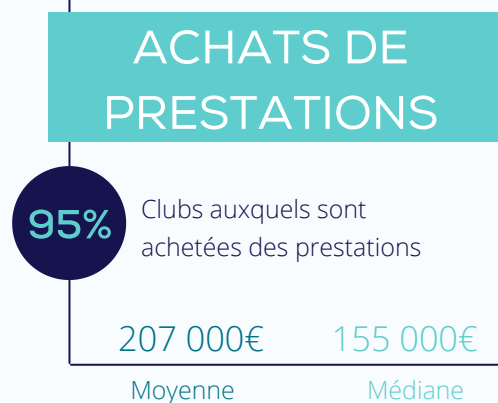
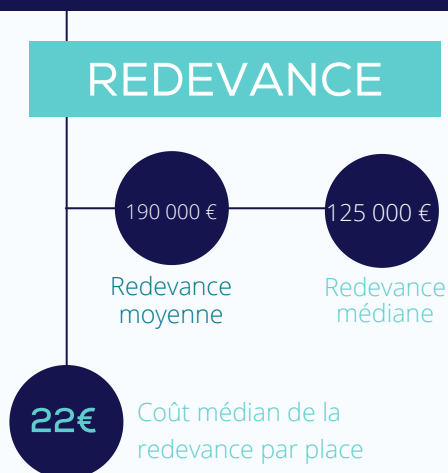
MÉTROPOLES

5 Collectivités répondantes

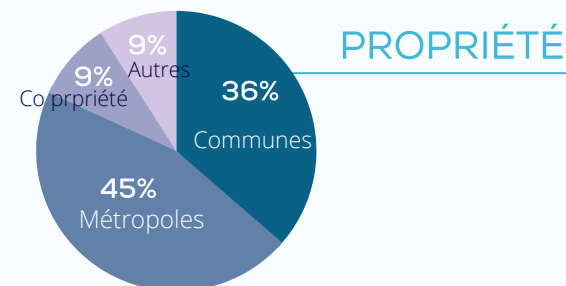
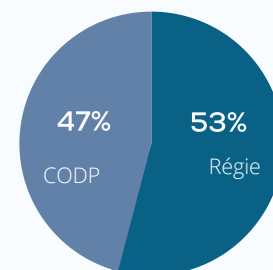
22 Clubs sur le territoire



LES FINANCEMENTS



LES ÉQUIPEMENTS



CHIFFRES-CLÉS

Nombre de clubs pro par collectivité		Subventions		Redevance		Prestations		Part de clubs soutenus pas une aide non monétaire	Equipement	
		Part de clubs concernés	Montant moyen	Coût médian par place	Montant moyen	Part de clubs concernés	Montant moyen		Part d'équipements propriétés de commune	Part d'équipements exploités par régie
Commune	2	86 %	282 000 €	19 €	220 000 €	41 %	248 000 €	46 %	69 %	46 %
Intercommunalité	3	89 %	178 000 €	15 €	99 000 €	67 %	157 000 €	0 %	56 %	44 %
Métropole	4	82 %	508 500 €	22 €	190 000 €	95 %	207 000 €	36 %	36 %	53 %



REMERCIEMENTS

Auvergne-Rhône Alpes

Mairie d'Aix-les-Bains
Mairie d'Aurillac
CA du bassin de Bourg-en-Bresse
Mairie de Bourgoin-Jallieu
Mairie de Chambéry
Mairie de Lyon
Roannais Agglomération
Mairie de Vault en Velin
Mairie de Villeurbanne

Bourgogne-Franche Comté

Mairie d'Aubenas
Mairie de Dijon
Dijon Métropole
Mairie de Sens

Bretagne

Mairie de Quimper
Mairie de Rennes
Mairie de Vitré

Centre-Val de Loire

Mairie de Blois
Mairie de Bourges
Orléans Métropole
Mairie de Saran

Grand-Est

Mairie de Chalons-en-Champagne
Mairie de Gries
Mairie d'Illkirch-Graffenstaden
Mairie de Mulhouse
Métropole du Grand Nancy
Mairie de Reims
Mairie de Rixheim
Mairie de Sélestat
Mairie de Strasbourg
Eurométropole de Strasbourg
Mairie de Terville
Mairie de Vandœuvre Les Nancy

Hauts-de-France

Amiens Métropole
Mairie de Caudry
Mairie de Chambly
Mairie de Dunkerque
Mairie de Gravelines
Mairie de Harnes
Mairie de Lens
Mairie de Lille
Mairie de Marcq-en-Baroeul

Ile-de-France

Mairie de Créteil
Mairie de Massy
Mairie de Tremblay-en-France
Mairie de Viry-Châtillon

Normandie

Mairie d'Alençon

Nouvelle-Aquitaine

Mairie d'Agen
Mairie de Boulazac Isle
Manoire
Mairie de La Rochelle
Mairie de Limoges
Mairie de Mont-de-
Marsan
Mairie de Niort

Occitanie

Mairie de Béziers
Mairie de Blagnac
Mairie de Carcassonne
Mairie de Lourdes
Mairie de Montauban
Mairie de Narbonne
Mairie de Nîmes
Mairie de Perpignan
Mairie de Tarbes
Mairie de Toulouse

Pays de la Loire

Mairie d'Angers
Mairie de Challans
Mairie de Nantes
Nantes Métropole
Mairie de Saint-
Nazaire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mairie d'Avignon
Mairie de La Garde
Mairie de Nice
Maire de Saint-
Laurent-du-Var
Mairie de Venelles

***L'ANDES remercie
l'ensemble des
collectivités qui ont
participé à cette
enquête.***



LE CDES

The image features a dark blue, textured background with wavy, concentric lines that resemble a fingerprint or a close-up of a tire tread. In the center, the text "LE CDES" is displayed in a white, sans-serif font, enclosed within a white rectangular box. Above and below this box are two thin, horizontal white lines.

LE CDES

“ *Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport* ”

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d'accompagnement d'acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d'une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l'analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force.

S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

Forte expertise dans l'analyse territoriale du sport.

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.



ÉTUDE RÉALISÉE PAR

CONTACTS :
CDES

NATHALIE HENAFF
henaff@cdes.fr

PERRINE RANNOU
rannou@cdes.fr

BAPTISTE
MONTAGNIER

POUR



CONTACT :
ANDES

LEWIS CALMETTES
lewis.calmettes@andes.fr